

*The Fund Agreement: Living Law and Emerging Practice*, par  
HANS AUFRICHT. Une brochure, 6 po. x 9, 96 pages. —  
INTERNATIONAL FINANCE SECTION, DEPARTMENT OF  
ECONOMICS, PRINCETON UNIVERSITY, Princeton, New Jersey,  
1969

Volume 45, Number 2, July–September 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1003661ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1003661ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

(1969). Review of [*The Fund Agreement: Living Law and Emerging Practice*, par HANS AUFRICHT. Une brochure, 6 po. x 9, 96 pages. — INTERNATIONAL FINANCE SECTION, DEPARTMENT OF ECONOMICS, PRINCETON UNIVERSITY, Princeton, New Jersey, 1969]. *L'Actualité économique*, 45(2), 350–350. <https://doi.org/10.7202/1003661ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1969

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

emplois qui procuraient un revenu relativement élevé. L'employeur (en l'occurrence le C. N. R.) et le syndicat concerné ont donc formé un comité pour étudier ce problème.

L'auteur de cet ouvrage, lui-même directeur de recherche pour le compte de ce comité, décrit en détail les problèmes qui se sont posés et les solutions qui ont été apportées. Le manque d'expérience de ce genre au Canada a forcé les membres du comité à forger leurs propres armes et à modifier leur ligne de conduite à mesure que se déroulait l'opération. La tâche la plus importante semble avoir été d'organiser des cours au niveau élémentaire, puisque plusieurs parmi les débardeurs ne savaient ni lire, ni écrire, ni compter ou le faisaient difficilement. Des cours techniques ont ensuite été offerts à ceux qui le désiraient. En tout, l'opération a coûté environ 400 dollars par débardeur. Sa rentabilité ne peut malheureusement pas se calculer aussi facilement. Cependant, pour les travailleurs qui ont pu sortir de leur condition d'illettrés, il n'y a pas de doute que c'est un succès énorme.

Même si ce livre a le défaut d'aller à certains moments dans des détails dont l'intérêt n'est pas toujours évident, il devrait être lu par tous ceux qui s'intéressent aux effets sur les travailleurs des progrès de la technologie.

Denis Germain

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

**The Fund Agreement : Living Law and Emerging Practice**, par HANS AUFRICHT. Une brochure, 6 po. x 9, 96 pages. — INTERNATIONAL FINANCE SECTION, DEPARTMENT OF ECONOMICS, PRINCETON UNIVERSITY, Princeton, New Jersey, 1969.

Cet ouvrage décrit d'une manière institutionnelle les statuts du Fonds monétaire international tels qu'élaborés à Bretton Woods en 1944, et les interprétations diverses dont il a fait l'objet. Il passe en revue avec précision les mécanismes de droit de tirage, conditionnels et inconditionnels, et situe le rôle joué par l'or dans le système monétaire international actuel, en examinant en particulier la politique des États-Unis dans ce domaine et la position du Fonds à l'égard des taux de change fluctuants. La définition et les conditions de mise en œuvre des droits de tirage spéciaux y sont analysés en détail.

**Fiscal Harmonization in Common Markets. Volume II : Practice**, en collaboration. Un vol., 6¼ po. x 9¼, relié, 674 pages. — COLUMBIA UNIVERSITY PRESS, New York & London, 1967.

Cet ouvrage a été préparé sous la direction de Carl S. Shoup. Il se divise en 10 chapitres rédigés par 7 auteurs différents. Bien que la plus grande partie